

# PREIXAN INFOS

AOÛT 2013, N° 107

[www.preixan.com](http://www.preixan.com)



## EDITO

La rentrée scolaire 2013-2014 aura lieu dans quelques jours. Près de 120 enfants sont inscrits sur le RPI PREIXAN - ROUFFIAC, ce qui va entraîner l'ouverture d'une classe supplémentaire.

Cette année, 75 enfants fréquenteront la nouvelle école de Preixan ; il était temps de la construire.

Prévue pour 85 élèves, l'école de Preixan n'a pas été surévaluée, comme certains l'ont souligné. Il en est de même pour le restaurant scolaire, d'une capacité prévue de 65 enfants, en 2013, on a souvent dépassé 50 couverts certains jours.

Les travaux d'accès à l'école étant terminés, **l'inauguration officielle de l'école aura lieu le SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2013 à 10 h 30.**

Vous êtes, toutes et tous, invités à y participer.

Amicalement.

Daniel Barcelo, Maire de Preixan.

## AGENDA ...

- **Mardi 3 septembre** : Rentrée des classes à 8h40 à Rouffiac et à 8h50 à Preixan
- **Samedi 7 septembre** : Inauguration officielle de l'école de Preixan à 10h30
- **Samedi 7 septembre** : Fête des pétanqueurs du club de pétanque de Preixan au boulodrome dès 9h30
- **Mardi 10 septembre** : Date limite d'inscription au repas de la journée de solidarité
- **Samedi 14 septembre** : Journée de solidarité organisée par Coralie Boyer pour l'AGMOMP dès 15h00
- **Dimanche 15 septembre** : Assemblée Générale du club de pétanque de Preixan au restaurant à 11h
- **Mardi 24 septembre** : Reprise des entraînements du club de tennis de table de Preixan au foyer à 18h00
- **Dimanche 29 septembre** : Journée d'ouverture de l'Association Sportive et Culturelle de Preixan au foyer

# Informations municipales

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25/06/2013

### RÉFECTION DU CHEMIN DE LA CONDAMINE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que la Commission d'Appel d'Offres réunie le 11 Juin 2013 a retenu l'entreprise CAZAL pour effectuer la réfection du chemin de la Condamine. Le montant de cette opération est de 71 984,00 € HT.

L'entreprise COLAS proposait 73 262,00 € HT et l'entreprise EUROVIA proposait 101 720,20 € HT pour effectuer ces travaux. Les membres du Conseil Municipal approuvent la décision de la Commission d'Appel d'Offres. Une délibération sera rédigée.

### RÉFECTION DE LA RUE DU PLANEL

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que la Commission d'Appel d'Offres réunie le 20 Juin 2013 a retenu l'entreprise CAZAL pour effectuer la réfection de la rue du Planel. Le montant de cette opération est de 16 150 € HT.

L'entreprise COLAS propose 17 903,00 € HT et l'entreprise EUROVIA 17 044,00 € HT pour effectuer ces travaux. Les membres du Conseil Municipal approuvent la décision de la Commission d'Appel d'Offres. Une délibération sera rédigée.

### RÉTROCESSION DU PUIS COMMUNAL

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2009, la compétence eau assainissement avait été transférée à Carcassonne - Agglo. Ce transfert a entraîné le transfert de l'actif, c'est-à-dire toutes les installations et réseaux.

À compter du 11 Juin 2011, l'alimentation en eau de la commune est assurée par le Syndicat Sud Oriental des Eaux de la Montagne Noire. De ce fait, le puits communal et la station de pompage ne sont plus utilisés.

Par courrier du 23 Mai 2013, Carcassonne - Agglo a rétrocédé à la commune le puits et la station de pompage.

Si la station de pompage se trouve sur une parcelle de la commune, par contre le puits n'est pas propriété de la commune puisqu'il est situé sur une parcelle appartenant à M. Cuculière Jean-Claude, domicilié à CAZILHAC, résidence St Flour.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil la conduite à tenir concernant le puits. Après débat, les membres du Conseil ont décidé de conserver le puits sous gestion communale, sachant que ces installations, en l'état, ne peuvent fonctionner, les branchements électriques ayant été déconnectés et les abonnements résiliés.

Une délibération sera rédigée.

### CONVENTION D'UTILISATION DE LA BASTIDE DE MADAME

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale a acté une convention d'utilisation du domaine de la Bastide de Madame entre le CIAS et les communes.

Cette convention concerne des projets d'éducation à l'environnement construits et validés par l'Éducation Nationale, l'USEP 11 et l'équipe éducative de la Bastide de Madame. Ces projets sont destinés aux enfants des écoles maternelles et primaires du territoire de Carcassonne - Agglo.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil l'autorisation de signer cette convention. Autorisation accordée. Une délibération sera rédigée.

### LOCAL POUR LES CHASSEURS

En attendant la construction d'un local destiné à accueillir l'Association Communale de Chasse, Monsieur le Maire propose de mettre à la disposition des chasseurs l'ancienne maison ORTIZ. Proposition acceptée.

## COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Conformément à l'arrêté préfectoral n° 2012319-002 portant création de la Communauté d'Agglomération Carcassonne-Agglomération par fusion extension et à la volonté des conseils municipaux des communes membres, ces communes ont validé la composition du Conseil Communautaire arrêté à 122 membres répartis comme suit :

- 1 siège pour les communes jusqu'à 1 299 habitants.
- 2 sièges pour les communes entre 1 300 et 2 390 habitants.
- 3 sièges pour les communes de 2 400 à 4 999 habitants.
- 5 sièges pour les communes de 5 000 à 10 000 habitants.
- 33 sièges pour Carcassonne.

La loi n° 2013-403 du 17 mai 2013, relative à l'élection des conseillers départementaux, municipaux et communautaires, impose que l'ensemble des conseils municipaux se prononce de nouveau sur la composition des conseils communautaires avant le 31 Août 2013.

Monsieur le Maire propose d'adopter la répartition des sièges établie depuis la création de Carcassonne - Agglomération et qui permet une juste représentativité de l'ensemble des communes du territoire et surtout du monde rural.

Après débat, les membres du Conseil Municipal ont adopté cette répartition.

Une délibération sera rédigée.

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11/07/2013

### REMPLACEMENT DE LA SECRÉTAIRE DE MAIRIE

Pendant les congés annuels de Madame Marie FARAIL du 26 août au 6 septembre 2013, Monsieur le Maire propose de demander une remplaçante au Centre de Gestion. C'est la période de la rentrée scolaire, ce qui risque de créer une surcharge d'activité.

Proposition acceptée. Une délibération sera rédigée.

### REMPLACEMENT À L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Pendant les congés de Madame Nathalie CANIONI du 5 au 23 août 2013, Monsieur le Maire propose de demander une remplaçante au Centre de Gestion puisque Madame Myriam LORENZON est absente durant cette période.

Proposition acceptée.

Une délibération sera rédigée.

### SUBVENTION TRANSPORT À LA COOPÉRATIVE SCOLAIRE

Comme prévu, les frais de transport des sorties de l'école sont remboursés à la Coopérative Scolaire à hauteur de 50 % des frais réels au vu des factures des transporteurs. Cette année, le montant s'élève à la somme de 893,50 €. Monsieur le Maire propose de verser une subvention de 446,75 € à la Coopérative Scolaire. Proposition acceptée.

Une délibération sera rédigée.

### ÉTUDE SUR LA TAXE FONCIÈRE DE LA COMMUNE

Monsieur Lionel BASCOU, consultant, se propose d'étudier la taxe foncière de la commune pour déterminer si les sommes demandées par le Trésor Public sont justifiées. Les honoraires du consultant seront de 50 % des remboursements du Trésor Public. Si la commune n'obtient aucun dégrèvement de la taxe foncière, le consultant ne sera pas rémunéré.

S'il y a dégrèvement, la modification de la taxe foncière devra être validée par le Trésor Public. Compte tenu que la commune ne prend aucun risque financier dans cette opération, les membres du Conseil autorisent Monsieur le Maire à signer la convention avec Monsieur Lionel BASCOU. Une délibération sera rédigée.

## MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR L'ATELIER COMMUNAL

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que la Commission d'Appel d'Offres a retenu la SELARL J.ARCHI (M. Henri JAULIN) en tant que maître d'œuvre pour la construction de l'atelier communal. Trois architectes avaient été consultés, seul M. JAULIN a déposé une offre égale à 10% du montant des travaux et qui comprend les plans, le dossier du permis de construire, le dossier d'exécution, la consultation des entreprises, la passation des marchés et la réception des travaux. Après débat, les membres du Conseil ont approuvé la décision de la Commission d'Appel d'Offres. Une délibération sera rédigée.

## AIRE DE JEUX

Monsieur le Maire propose de renouveler les jeux pour les enfants. Après débat, il a été décidé de commander 3 jeux : 1 jeu sur ressort, 1 tourniquet et 1 ensemble multi-jeux.

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13/08/2013

### MISE A DISPOSITION D'UNE PLATEFORME DE TÉLÉSERVICES

La Communauté d'Agglomération propose de mettre en place, au service des communes, une plateforme de téléservices dédiée à la télétransmission des actes au contrôle de légalité et à la dématérialisation des Marchés Publics.

De toute évidence, ce sont des mesures d'avenir, mais la décision est difficile à prendre en fin de mandat. Monsieur le Maire propose de différer cette adhésion.

Les membres du Conseil ont approuvé cette proposition.

### AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE

Le Conseil Général propose de créer, à compter de début 2014, une agence technique départementale. Cette structure sera chargée d'apporter aux communes une assistance d'ordre technique, juridique ou financière dans les domaines de l'eau, assainissement ou voirie. Monsieur le Maire propose de laisser à la prochaine municipalité le choix de l'adhésion à cette agence. Les membres du Conseil ont approuvé cette décision.

## COMMUNIQUÉS



### RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES - AVIS AUX ÉLECTEURS

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un **devoir civique**, mais résulte également d'une **obligation légale** en vertu de l'article L.9 du Code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

**Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2013 inclus.** Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie, ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté. **Les inscriptions déposées en 2013 et retenues par la commission administrative permettront de voter à compter du 1<sup>er</sup> mars 2014.**

**Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription.** Les jeunes Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2014 doivent prendre contact avec leur mairie, au plus tard le 31 décembre 2013, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

**Les ressortissants des autres États membres de l'Union Européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires en vue des élections municipales et européennes à venir, au plus tard à cette même date.**

Chaque électeur, devant justifier d'une attache avec le bureau de vote sur la liste duquel il est inscrit, doit régulariser sa situation électorale à la suite de tout changement de domicile ou de résidence. **À défaut, l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale en question.**

Les électeurs trouveront tous renseignements complémentaires à la mairie.



Thierry MASCARAQUE  
Maire de Rouffiac d'Aude



Daniel BARCELO  
Maire de Preixan

À

Madame, Monsieur,  
Parents d'élèves des écoles  
du Regroupement Pédagogique  
PREIXAN et ROUFFIAC

Objet : Demande d'ouverture 5<sup>ème</sup> Classe  
Horaires des Ecoles du RPI  
Réforme des Rythmes scolaires

Madame, Monsieur,

Au mois de juin, le Conseil d'Ecole du RPI a refait le constat que les effectifs, en hausse depuis quelques années, devraient conduire à l'ouverture d'une cinquième classe à la rentrée 2013.

Après avoir rencontré des parents d'élèves et les délégués au Conseil d'école, nous avons souhaité relayer cette demande, que nous anticipions depuis quelques années, auprès du Directeur Départemental des Services de l'Education Nationale (DASEN) de l'Aude.

Notre souhait étant que cette position, unanime entre les parents d'élèves et les municipalités, se traduise par la création d'un poste afin d'accueillir les élèves dans de meilleures conditions d'encadrement pédagogique.

En effet, les effectifs, qui avoisineront les 120 élèves en dehors des modifications intervenues durant la période estivale, nous permettent de revendiquer l'installation d'un poste provisoire dès cette rentrée scolaire.

C'est ce que nous avons défendu auprès du DASEN lors d'une rencontre le 12 juillet dernier lors de laquelle, M. MILLANGUES, a semblé convaincu.

Pour autant, l'ouverture n'est pas acquise et ne sera décidée qu'après le contrôle des effectifs le jour de la rentrée, le mardi 3 septembre, la décision de création du poste devant intervenir dans les jours qui suivent.

Cette même décision concerne une dizaine d'écoles dans le département et nous savons combien les moyens sont comptés et difficiles à obtenir...

**C'est donc dans cette perspective et avec insistance que nous vous demandons d'accompagner votre, vos enfant(s) à l'école dès le premier jour de la rentrée (matin et après-midi) et de montrer votre détermination à défendre cette ouverture par votre présence ce jour-là.**

Par ailleurs, nous vous rappelons deux informations importantes :

1. Les HORAIRES de prise en charge et de sortie des enfants ont été modifiés en introduisant un décalage de 10 minutes entre les deux écoles comme suit :

**Ecole de ROUFFIAC D'AUDE (hors garderie)**

	Accueil des élèves	Début des cours	Sortie des cours
<b>Matin :</b>	<b>08h40</b> (au lieu de 8h50)	<b>08h50</b> (au lieu de 9h00)	<b>11h50</b> (au lieu de 12h00)
<b>Après-midi :</b>	<b>13h40</b> (au lieu de 13h50)	<b>13h50</b> (au lieu de 14h00)	<b>16h50</b> (au lieu de 17h00)

**Ecole de PREIXAN (hors garderie)**

	Accueil des élèves	Début des cours	Sortie des cours
<b>Matin :</b>	<b>08h50</b> (horaire inchangé)	<b>09h00</b> (horaire inchangé)	<b>12h00</b> (horaire inchangé)
<b>Après-midi :</b>	<b>13h50</b> (horaire inchangé)	<b>14h00</b> (horaire inchangé)	<b>17h00</b> (horaire inchangé)

ce qui doit permettre de réguler les retards liés aux contraintes du transport assuré entre les deux écoles.

2. LA RÉFORME des RYTHMES SCOLAIRES :

Les communes du RPI ont délibéré pour reporter la mise en place de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014 comme les 2/3 des communes de l'Aude.

.../

/... Depuis plusieurs mois, nous réfléchissons aux grandes orientations de cette réforme tout en analysant les conséquences pratiques qu'elle produira sur la gestion communale des temps scolaire et périscolaire.

Nous avons choisi de centrer notre analyse sur les élèves, vos enfants, et de tenir compte dans une juste mesure de l'amélioration que cela pourrait apporter à leurs apprentissages et à leur épanouissement.

Les enseignantes du RPI nous ont confiées leur souhait, mais il reste encore du chemin pour une mise en place effective, harmonieuse, qui tienne compte de votre opinion sur ces aménagements et qui prenne également la mesure des enjeux en termes de moyens matériels, humains et financiers pour la collectivité.

De même, la réflexion dépasse le cadre communal puisque les services de Carcassonne Agglo réfléchissent également à des propositions ou à des réponses adaptées.

Enfin, les écoles qui se lanceront dès septembre 2013 nous apporterons des indications sur un dispositif qui est loin d'être abouti et qui demandera, pour sa réussite, l'implication de toute une communauté scolaire réunie autour de l'objectif de réussite des enfants.

Enfin, dans les premiers jours de la rentrée, vous serez destinataire d'un questionnaire afin de recueillir certaines données et, ainsi, vous associer à ce grand projet.

Toutefois, dans l'ordre des priorités, il nous semble que l'ouverture de cette 5ème classe est le premier point à considérer. Rendez-vous le MARDI 3 SEPTEMBRE.

Comptant sur vous, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.



Thierry MASCARAQUE  
Maire de Rouffiac d'Aude  
(06 09 71 61 99)



Daniel BARCELO  
Maire de Preixan



## RECENSEMENT MILITAIRE OU RECENSEMENT CITOYEN - JEUNES NÉS EN 1997

Tous les jeunes gens, filles et garçons nés entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 30 septembre 1997, ont l'obligation de se faire recenser dès leur date anniversaire et avant le 30 septembre 2013 au secrétariat de mairie.

## Preixan d'hier et d'aujourd'hui

### Preixan, village paysan

par Joël Vidal

Depuis les années 1971, notre village connaît une expansion de constructions. Les municipalités, qui se sont succédé, ont tout mis en œuvre pour recevoir ces nouvelles populations qui ont maintenu un nombre d'habitants raisonnable et équivalent à celui du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Toutes ces personnes, venues de près ou de loin, apportent leur talent, leur savoir-faire dans la vie de tous les jours. Par leur présence, elles aident Preixan à tenir son rang et s'interrogent, souvent, sur le passé de notre village qui est, depuis sa fondation au IX<sup>ème</sup> siècle, un village paysan.

À la question posée : « pourquoi y-a-t-il autant de vignes sur notre territoire ? ». Je vais y répondre par le présent récit.

Il y a toujours eu des vignes sur la commune mais cette culture n'a pas toujours été dominante comme aujourd'hui.

Preixan, village paysan, bâti autour du château-fort, a connu une forte population travaillant la terre, entretenant le territoire. Je suis, comme de très nombreux Preixanais, descendant de ces gens d'ici que l'on appelait journalier, brassier, laboureur, cultivateur et vigneron.

.../

/... L'espace cultivé, avant la monoculture de la vigne vers 1850, était varié. Jadis, l'olivier était prédominant et la production d'huile d'olive apportait des échanges fructueux avec les marchands de la ville toute proche. Cette culture fût stoppée suite aux grands froids de janvier et février 1709 qui détruisirent toutes les oliveraies. Peu d'arbres survécurent, quelques rejets repartirent mais ne subsista qu'une culture marginale et symbolique. C'était sous le règne de Louis XIV que ce froid s'abattit et de nombreux écrits relatent une situation exceptionnelle. Les oliviers, fruitiers, ceps de vignes furent gelés à - 20 degrés durant quelques semaines. Les champs de blé furent gelés et il n'y eut aucune possibilité de récolte. Seuls, quelques champs d'orge furent semés en remplacement en avril. Pas de blé, pas de pain ! Ce fût une année de famine et Preixan compta de nombreux décès.

Ces céréales étaient présentes sur des parcelles très morcelées. Autrefois, les familles étaient composées de nombreux enfants et, à chaque succession, les terres étaient divisées. Si aujourd'hui, on parle d'un patrimoine en hectares, hier, on parlait de setérée (0,24 ares environ). La culture du blé donnait du travail aux femmes et aux hommes qui moissonnaient à la faucille et à la faux. Les gerbes étaient amenées au faubourg où l'on battait le grain au fléau ou à l'aide d'un rouleau tiré par un cheval.

Plus tard, de nombreuses terres à céréales furent abandonnées car elles n'étaient pas adaptables aux nouvelles techniques de culture.

Tout en produisant des céréales, les paysans preixanais entretenaient des prairies car ils possédaient des moutons. La viande était consommée et vendue localement.

Quelques céréales, de l'huile d'olive, des moutons et quelques hectolitres de vin, avec le tout, les paysans vivaient un peu en autarcie mais ne faisaient point fortune. Les impôts lourds prélevés par le Royaume et le Clergé les décourageaient et de nombreux enfants quittaient Preixan pour la ville où la Révolution Industrielle du XIX<sup>ème</sup> siècle créait de nouveaux emplois mais avec des journées de travail comportant trop d'heures.

Cet essor industriel augmenta la consommation de vin partout en Europe. Le chemin de fer, récemment installé, permit la distribution. Le vin était devenu un aliment et un remontant pour tous ces travailleurs manuels qui, parfois, en consommaient plus que de raison. À Preixan, comme dans tout le Languedoc, l'on se mit à planter des vignes un peu partout et on abandonna les cultures précédentes. Il y eut plusieurs décennies de prospérité au XIX<sup>ème</sup> siècle pour les viticulteurs.

Le paysage preixanais était transformé, la vigne avait investi tout le territoire et plus de 80 chevaux de trait étaient utilisés pour les travaux. Ces années fastes modifièrent l'architecture du village. De nouvelles constructions apparurent avec des caves à vin attenantes. C'en était fini des maisons humides, obscures et étroites autour du Château où vivaient la grande majorité des Preixanais.

Même dans notre vieux cimetière, le vin a changé les mentalités. Autrefois, tout le monde était inhumé dans la terre, mais l'augmentation du niveau de vie des vigneron permit aux plus fortunés de faire construire des monuments funéraires. La grandeur de ces édifices et la pierre avec laquelle ils étaient bâtis pouvaient attester d'une certaine aisance.

Depuis la monoculture de la vigne, il y eut de nombreuses crises qui affectèrent les hommes et la terre avec l'arrachage. Mais, en 2013, nos vigneron continuent de planter de nouvelles vignes avec des cépages qui développent de bons produits qui sont exportés un peu partout dans le monde.



/... Preixan, village paysan, témoin d'un passé glorieux, continuera à veiller à sa réputation grâce au travail de ces femmes et de ces hommes qui perpétuent la tradition. Dans un village où chacun a sa place, où les anciens et les nouveaux vivent côte à côte, il est agréable de retrouver sur les chemins des promeneurs qui apprécient Preixan.

La viticulture a été la locomotive de l'économie locale, créatrice de nombreux emplois et ayant permis à des personnes venues d'Espagne et d'Italie de se faire une nouvelle vie dans notre village.

N'oublions pas aussi que l'impôt prélevé sur toutes les terres a permis, depuis des siècles, à faire fonctionner et développer Preixan.

Même si, en 2013, le secteur agricole a perdu de nombreux bras, nous garderons en mémoire toutes ces générations qui, par leur sueur et leur ardeur au travail, nous ont légué un si beau village paysan.

Joël Vidal

## VIE LOCALE

### ÉCOLES



#### RÉNTREE SCOLAIRE 2013/2014

Les délégués de parents d'élèves du RPI PREIXAN-ROUFFIAC ont fait **une demande d'ouverture d'une cinquième classe** auprès de l'Inspecteur Académique aux vues des chiffres croissants des effectifs. Pour accéder à notre demande, l'Inspecteur Académique se rendra, le jour de la rentrée, aux écoles de Preixan et Rouffiac afin de compter les élèves présents.

Il est primordial que tous les enfants soient présents tout au long de cette première journée de rentrée scolaire y compris les plus petits car seuls les enfants présents ce jour-là seront comptabilisés dans les effectifs.

Cette ouverture de classe est importante pour que nos enfants étudient dans des conditions optimales.

**Nous comptons sur la mobilisation de chacun.**

Les délégués de parents d'élèves du RPI PREIXAN-ROUFFIAC.

### CARNET



*Nous ont quittés,  
le 22 juin 2013, Madame Catherine ALARD, née Barillet,  
le 28 juin 2013, Madame Fernande DAUDRIEU, née Robba,  
le 5 juillet 2013, Madame Yvette BARBE, née Montpellier,  
et le 26 juillet 2013, Madame Yvette ALARD, née Carrié.*

*À toutes ces familles, nous présentons toutes nos sincères condoléances.*



Nous adressons  
toutes nos félicitations  
à Mme Élodie Vidal  
et à M. José Miguel Casas pour la naissance  
de leur fils, Pierre, le 15 juillet 2013.



Nous adressons  
toutes nos félicitations  
à Mme Meryem Ajemaâ  
et à M. Youssef Ouali pour la naissance de  
leur fille, Wijdane, le 22 juillet 2013.

## JOURNÉE DE SOLIDARITÉ

Bonjour,

Pour ceux qui ne me connaissent pas, je m'appelle Coralie Boyer. Je suis, depuis plus d'un an, atteinte d'une maladie du sang.

**L'AGMOMP a pour but de venir en aide aux malades atteints de maladies du sang (leucémie, myélome, lymphome ...) qui sont dans l'attente d'une greffe de la moelle osseuse.** Elle soutient la recherche et joue un rôle d'information auprès des malades et du grand public ([www.agmomp.fr](http://www.agmomp.fr)).

Grâce à l'association AGMOMP, moi et les autres patients avons pu bénéficier d'une télé gratuite, d'un ordinateur avec connexion internet, d'un vélo d'appartement ..., tout pour faciliter le séjour plus supportable pour nous, les malades, ainsi qu'à nos familles.

**Pour nous aider, je vous invite à participer à une journée très particulière, le 14 septembre 2013, citée ci-après ; tous les dons et bénéfices seront versés directement à l'association.**

**Venez nombreuses et nombreux pour soutenir cette cause.**

Coralie Boyer

**CORALIE BOYER et L'ASSOCIATION DES GREFFÉS DE MOELLE OSSEUSE DE MIDI-PYRÉNÉES**

vous invitent  
à une journée de solidarité  
le samedi 14 Septembre 2013 au foyer de Preixan

RUGBY à partir de 15 h  
au stade du Breil à Preixan

APÉRITIF à 19 h 30

REPAS de 20 h 30 à 22 h 00  
(sur inscription)

SOIRÉE animée  
avec Didier Decarville

**MENU :** Salade composée  
Paëlla géante  
Fromage  
Glace  
Café

*Pensez à amener verres et couverts !*



Pour une bonne organisation du repas du samedi soir, merci de régler à l'inscription.  
(Chèques à l'ordre de l'association AGMOMP)

Inscription jusqu'au mardi 10 septembre à 18h à l'épicerie de Preixan ou de Rouffiac

**BULLETIN D'INSCRIPTION**

NOM :

ADULTE (15 € par personne) : Nombre d'adultes

x 15 € =

€

ENFANT (8 € par enfant) : Nombre d'enfants

x 8 € =

€

TOTAL

=

€

**COMITÉ DES FÊTES DE PREIXAN - Fête locale 2013**

Madame, Monsieur,

Tout d'abord, je voudrais vous remercier pour votre accueil et votre générosité que vous nous avez accordé pendant le tour de table du 13 juillet dernier. Pour que les jeunes preixanaises et preixanais puissent nous assister à distribuer les fleurs, et « tester » les piscines du village, l'année prochaine, nous informerons plus clairement le lieu et l'heure du départ de la remorque. Merci aussi, tout particulièrement, à Véronique et Patrice Barcelo, pour leur accueil rafraîchissant. .../

/... Avec les orages aux alentours, toute la semaine suivant cette journée riche en émotions, nous avons heureusement été épargné de la pluie, vendredi et samedi de la fête. Dommage qu'il y ait eu trop de vent pour câbler la montgolfière d'une manière sûre. Merci à Patrick Schwaller pour nous avoir prêté son terrain. Dimanche matin, le Commandant Rentier a fait un tout petit voyage avec l'heureuse gagnante du quiz, Suzanne Parker, un hôte de Tracy, propriétaire du gîte SIDSMUMS. Si une autre occasion se présentera, on pensera bien sûr, à nouveau, à Marc Ortega ...



Je suis aussi content que beaucoup de jeunes du village s'investissent dans le Comité des Fêtes ; Sylvain, Cyrille, Loïs, Astrid, Sarah et Coralie étaient épaulés par Guilhem et Vincent. Le travail difficile devient plus léger avec une équipe comme ça. En plus, ça me donne beaucoup d'espoir pour l'avenir lorsque les « vieux » donneront le relai aux « jeunes ».

Cette année, on était moins nombreux au repas, que l'année dernière ; peut-être à cause des vacances ! Pour 2014, on essaiera de faire la fête début juillet, comme d'habitude.

Nous avons aussi décidé de ne pas investir dans des vigiles. Le mélange d'alcool, du testostérone et la chaleur d'été créent des fois quelque chose détonante, mais volatile. J'étais très content de voir qu'il y a beaucoup d'entre vous qui sont intervenus pour calmer le jeu dans certaines situations. Continuez comme ça et Preixan aura toujours ses fêtes sans « chien méchant » et vigile.

Cependant, je voudrais demander aux jeunes une petite faveur. Si vous allez chercher un petit coin tranquille avec votre futur époux/épouse, ne laissez pas vos déchets sur la rue du village, ou aux alentours de la fête. Il y a des poubelles pour ça ou on vous donnera un sac au bar.

Pour les preixanais qui se sont plaint pour le bruit, je vous propose des quîes gratuits, des bouchons pour les oreilles, disponible au bar, l'année prochaine, pour votre sommeil. La fête dure que 2 jours sur 365. Deux jours de bruit sur 363 pour les oiseaux et les cigales. Je vous demande donc un peu de compréhension.

Je veux clore ces mots pour vous dire que c'était un grand plaisir d'organiser cette fête. Et si vous avez des idées pour l'année prochaine ou si vous voulez nous assister ou aider avec du matériel, musique, artistes, boissons, nourriture, n'importe quoi, n'hésitez pas d'en parler avec un membre du Comité des Fêtes.

En espérant de vous retrouver le 14 septembre prochain pour la journée de l'AGMOMP et de Coralie Boyer, soutenu par le Comité des Fêtes.

Amitiés.

Rolf Kleinjan, Président du Comité des Fêtes.



## CLUB DE PÉTANQUE PREIXANAIS

### « FÊTE DES PÉTANQUEURS »

**SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2013** au boulodrome de Preixan

**9h30 : Tête à tête « Challenge du Relais de Preixan »**

**15h30 : Concours en doublette à la mêlée**

**APÉRITIF à 19h30 au foyer de Preixan, suivi d'un grand buffet élaboré par notre ami pétanqueur, Christian Fabre.**

**Les couverts sont fournis.**



Les concours sont ouverts à tous et gratuits. De nombreux lots seront remis aux vainqueurs lors de la soirée.  
Prix de la soirée : **16 €**      Inscriptions à l'épicerie, à la mairie ou au 06.08.43.16.16.

**LES MEMBRES DU BUREAU DU CLUB DE PÉTANQUE PREIXANAIS REMERCIENT TOUS CEUX  
QUI ONT PARTICIPÉ AUX REPAS ET AUX CONCOURS DES LUNDIS.  
UN GRAND MERCI À TOUS NOS PARTENAIRES.**

## CLUB DE PÉTANQUE PREIXANAIS

L'assemblée générale du Club de Pétanque Preixanais est fixée au **dimanche 15 septembre 2013 à 11 h précises au Restaurant « Le Relais de Preixan »** et sera suivie de l'apéritif de l'amitié.

Le Président.

## ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE PREIXAN (A.S.C.P.)

### TENNIS DE TABLE :

Les entraînements de tennis de table reprendront le **mardi 24 septembre 2013 à partir de 18 h** au foyer de Preixan.

### CONCOURS DE BELOTE :

Les concours de belote reprendront le **samedi 5 octobre 2013**.

### ATELIER CRÉATIF :

Les ateliers créatifs se dérouleront le **samedi matin de 10 h à 12 h** à l'ancien Presbytère de Preixan. (Maquettisme, peinture sur toile, patchwork ...).



### ATELIER ÉVEIL INFORMATIQUE ET ATELIER PHOTO :

Une salle informatique est maintenant en place à l'ancien Presbytère de Preixan. Cette salle est à disposition des adhérents en libre accès pendant les horaires de l'atelier créatif, soit **de 10 h à 12 h** le samedi matin.

Pour ces ateliers informatiques et photos, les personnes inscrites seront informées, directement par téléphone ou par courriel, des dates et horaires.

Ces dates et ces horaires seront également accessibles depuis le site internet : [ascp.preixy.fr](http://ascp.preixy.fr) (rubrique ACTUALITE).



**Vous êtes intéressé(e)s par l'une des activités, vous pouvez nous contacter :**

- Adresse courriel : [ascp@preixy.fr](mailto:ascp@preixy.fr)
- Site internet : [ascp.preixy.fr](http://ascp.preixy.fr)
- Téléphone Daniel BERTRAND : 04.68.47.59.73
- Sur place, à l'ancien Presbytère de Preixan (face à l'entrée de l'église) les samedis de 10 h à 12 h.

### L'ASCP vous informe de l'organisation d'une journée d'ouverture le Dimanche 29 septembre.

Cette journée se déroulera **au foyer de Preixan**, avec :

- Exposition des réalisations de l'atelier créatif
- Activités ludiques
- Apéritif et buffet campagnard
- Spectacles de chant avec la chanteuse Nathalie Brunel et Daniel Bertrand.

*Les modalités autour de cette journée vous seront communiquées ultérieurement.*

RESTAURANT « LE RELAIS DE PREIXAN »

Le Restaurateur, Christian FABRE, informe son aimable clientèle :

Les « **Jeudis du Relais** » reprendront le **jeudi 3 octobre 2013** avec, pour démarrer la saison, un **couscous maison** aux conditions habituelles :

-  8 € la part à emporter,
-  ou 13,50 € dans le menu de midi (entrée, plat, dessert et vin compris).

Les **SOIRÉES ARTISTIQUES** autour d'un excellent repas et dans une ambiance conviviale reprendront à partir du **vendredi 18 octobre 2013**.

Pour cette **première**, c'est une ambiance « New-Orléans » qui vous sera proposée, intitulée la « **Soirée des vendanges** ».

La programmation artistique des prochaines soirées, composée que de nouveautés, vous sera communiquée dans le prochain « Preixan Infos » et par le biais d'affiches dans le village.

**Le restaurateur, Christian FABRE, souhaite la bienvenue  
aux nouveaux habitants de notre charmant village.**

Réservations

**04 68 26 35 54**

**06 74 91 63 52**

ANNONCES

Cherche à louer sur Preixan, un garage ou local, 20 à 25 m<sup>2</sup> minimum, avec électricité (prises et éclairage).

Pour tout contact : M. Brandy au 06.03.95.51.42

À vendre, maison traditionnelle de plain-pied avec jardin, à Preixan. Prix : 179 000 €.

100 m<sup>2</sup> habitables : séjour, cuisine américaine équipée, 3 chambres, salle de bain et toilettes séparées avec fenêtres. 70 m<sup>2</sup> de sous-sol : garage, cave, buanderie.

Restauration écologique, chaudière à granulés de bois, fenêtres bois double vitrage, ...

Épicerie à 100 m, école primaire, transports en commun.

Pour tout contact : 06.19.02.57.20 (propriétaire).

**Preixan Infos Contacts :**

MERCI de communiquer vos informations à la Mairie et/ou aux adresses suivantes avant le 20 de chaque mois : [josiane.armero@orange.fr](mailto:josiane.armero@orange.fr) et [patricia.dhumez@aliceadsl.fr](mailto:patricia.dhumez@aliceadsl.fr)

Preixan Infos, Bulletin d'informations de la commune de Preixan

Directeur de la publication : Daniel Barcelo, Maire

Conception et rédaction : Josiane Arméro, Patricia Dhumez, Joël Vidal

Tirage : 300 exemplaires en photocopie couleur